

2 pages à remplir et à signer **en MAJUSCULES SVP – 1 fiche par adulte**PAGE 1 – FICHE D'INSCRIPTION / INFORMATIONS GENERALESDates : Du au 2024

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Profession :

Adresse : Code postal : Ville :

N° Téléphone portable : / / / /

Adresse Email : @ Nombre de jeunes de moins de 18 ans :

Nom/prénom des mineurs, et leur âge :

De quel aéroport international partirez-vous pour rejoindre La Palma ? Location de voitureJe souhaite louer un véhicule pour mon usage exclusif (ou ma famille), sans transporter d'autres personnes Je souhaite partager un véhicule, et les frais, avec d'autres personnes ; je souhaite être le conducteur OUI NON Peu importe Location de l'hébergementJe souhaite louer un logement pour mon usage exclusif (ou ma famille), sans héberger d'autres personnes Je souhaite partager un logement, et les frais inhérents, avec d'autres personnes Avez-vous des difficultés pour vous déplacer ? OUI NON Avez-vous un souci de santé particulier (cardiaque, respiratoire...) ? OUI NON Avez-vous une/des allergies ou contraintes alimentaires ? OUI NON Précisez :Quel est votre niveau en astronomie ? Néophyte Initié Confirmé

Si vous envisagez d'amener du matériel d'astronomie, précisez lequel :

Si vous faites partie d'un club d'astronomie, indiquez son nom :

Faites-vous partie d'un ou plusieurs de ces réseaux ? AFA SAF AUDE WEBASTRO AT60 Astroqueyras Savez-vous bien repérer les principales constellations ? OUI NON **Pratiquez-vous l'astrophoto ?** OUI NON Avez-vous déjà effectué un/des stage(s) d'astronomie ? OUI NON Si oui, avec quelle(s) structure(s) ?

Si vous êtes de bon niveau, ou expert, dans un domaine pratique ou théorique, indiquez-nous svp le(s)quel(s) :

Remarques / projets : **Les 2 pages sont à adresser à :**Laurent Courier, 3 allée des coquelicots, 33600 Pessac
Ou par mail en scannant les documents en haute définition : capastro@gmail.com

Dénominations :

- Le « Stagiaire », également dénommé « Participant », est la personne qui est inscrite à un séjour organisé par Cap Astro et Astro-Evasion, que ce soit en tant que stagiaire ou en tant qu'accompagnant, qu'il ait réglé lui-même ou non les frais de participation.
- Cap Astro (entreprise basée à Pessac, 33600 ; représentée par Laurent Courier) et Astro-Evasion (association loi de 1901, basée à Aups, 83630 ; représentée par Xavier Dequévy), assurent la gestion des activités d'astronomie durant le séjour ; ils sont également dénommés « Organismes » et « Animateurs ».

Nature des activités et conditions particulières :

Cap Astro et Astro-Evasion proposent des activités d'astronomie sur l'île de La Palma (Canaries), du 27 avril au 4 mai, et du 4 au 11 mai 2024. En journée, les animateurs effectuent une sortie de découverte de l'environnement et/ou de détente, dans les conditions détaillées au chapitre 3 de ce document. Les participants se chargent de réserver et régler directement leurs réservations de billets d'avion, de logement et de location de véhicule pour les transports sur place ; ils prennent en charge les frais d'essence de leur véhicule, leurs repas, les activités payantes auxquelles ils souhaitent éventuellement participer, les dépenses d'ordre personnelles.

1 – Inscription / Mode de réservation

- La réservation des prestations des organismes se fait en réglant un acompte de 50%, non remboursable ; le solde doit être réglé au plus tard 60 jours avant le début du séjour. Les règlements peuvent être faits soit par la boutique en ligne sécurisée de Cap Astro ou Astro-Evasion, soit par virement bancaire, soit en adressant à l'un d'eux un chèque. L'inscription est validée après réception de l'acompte, ainsi que de la fiche d'inscription et des conditions générales remplie et signée.
- Les frais de participation, indiqués dans le dossier d'informations, correspondent aux activités d'astronomie encadrées par les animateurs de Cap Astro en journée et en soirée, à leurs frais de transports et de logement, aux frais d'acheminement des matériels.

2 – Annulation / Modification de programme

A) Avant le séjour :

- **Par le présent document, le stagiaire accepte d'un commun accord de ne pas être remboursé des sommes versées (retenue de 100%) s'il annule sa participation au séjour, quelle(s) que soit(en) la/les raison(s) et la date d'annulation** ; pour un cas de force majeure avéré, avec document de preuve fourni (NB : un vol manqué, ou un vol avancé/reporté par une compagnie aérienne, ne constituent pas un cas de force majeure) le stagiaire disposera d'un «Avoir» valable 15 mois, les sommes déjà versées étant prises en compte pour une prochaine réservation d'un séjour à La Palma ou d'un stage d'été dans les Hautes-Pyrénées.
- **Par le présent document, le stagiaire accepte d'un commun accord de disposer d'un «Avoir» valable 15 mois dans le cas où Cap Astro et Astro-Evasion annuleraient toutes les activités prévues en raison d'un cas de force majeure** (par exemples : si les déplacements et/ou rassemblement de personnes sont interdits par décision gouvernementale, préfectorale ou communale - en cas de perte ou de problème d'acheminement de matériels essentiels - si les animateurs ne peuvent pas effectuer les déplacements prévus en raison, par exemple, d'un accident de circulation ou de l'annulation d'un vol par une compagnie aérienne...) ; les organismes prendront dans ce cas en compte les sommes déjà versées pour une prochaine réservation par le stagiaire pour un séjour à La Palma ou un stage d'été dans les Hautes-Pyrénées.
- Avant de rejoindre La Palma, en cas d'absence imprévue d'un animateur ou d'un assistant, de perte ou casse d'un équipement, de décision d'une compagnie aérienne pouvant représenter un risque pour l'intégrité d'un équipement durant son acheminement, les organismes se réservent le droit de limiter ou de changer sans préavis une partie des matériels d'astronomie qui seront utilisés durant le séjour ; cette modification ne donne droit aux participants à aucun remboursement, même partiel.

B) À partir du premier jour, et sur toute la durée du séjour :

- Le programme de répartition des activités, ainsi que le nombre d'animateurs et les matériels, sont déterminés exclusivement par les organismes, lesquels peuvent décider seuls d'apporter des modifications, à tout moment et sans préavis (pour des raisons météo, des problèmes techniques ou de disponibilité d'un animateur...)
- En cas de non-participation d'un stagiaire à une ou plusieurs activités, quelle(s) qu'en soit(en) la/les raison(s) – soucis de santé, annulation ou retard d'un trajet en avion, panne de voiture... - aucun remboursement ne pourra être exigée par lui.
- Si une raison indépendante de la volonté des animateurs empêche la réalisation d'une activité d'astronomie ou de tourisme / détente (par exemple de mauvaises conditions météo, panne d'un véhicule, crevaison, problème de santé etc...), ils ne pourront pas être tenus pour responsables, mais proposeront une activité de remplacement dans la mesure du possible. Aucun remboursement ne pourra être exigé par les participants. C'est le cas en particulier si la visite guidée de l'observatoire professionnel de La Palma ne peut pas se dérouler (refus de l'observatoire, fermeture temporaire pour raison météo, indisponibilité des guides agréés...)

3 – Responsabilités

- **Cap Astro et Astro-Evasion organisent et gèrent uniquement des activités d'astronomie, et dégagent toute responsabilité pour tout accident, problème de santé, perte ou détérioration d'affaires personnelles occasionnée ou subie par un participant durant le séjour.**
- Concernant les transports en avion, Cap Astro et Astro-Evasion dégagent toute responsabilité pour :
 - o Tout trajet aérien d'un participant qui serait manqué ou retardé, quelle(s) qu'en soit(en) la/les raison(s) ; dans ce cas, le stagiaire ne pourra pas exiger le remboursement, même partiel, des sommes versées aux organismes
 - o Tout retard, entraînant la perte de prestations (hébergement, location de voiture, animations de Cap Astro), et/ou des surcoûts, quelle(s) qu'en soit(en) la/les raison(s) *
 (*) = Les frais inhérents sont à la charge de la personne concernée
- Concernant le véhicule de location réservé / utilisé par le stagiaire sur l'île de La Palma, Cap Astro et Astro-Evasion dégagent toute responsabilité pour :
 - o Le vol, les pannes et dégâts éventuels occasionnés ou subis sur le véhicule, de tous types (carrosserie, pneus, vitres etc...), quelle(s) qu'en soit(en) la/les raison(s) *
 - o Les infractions éventuelles au code de la route, réprimées par une amende ou toute autre sanction *
 - o Les préjudices au conducteur et/ou aux passagers, issus d'un accident de la route ou d'un phénomène naturel *
 (*) = Les frais inhérents sont à la charge des usagers du véhicule concerné, éventuellement pris en compte par leur assurance
- Concernant la location d'hébergement réservée / utilisée par le stagiaire, Cap Astro et Astro-Evasion dégagent toute responsabilité pour :
 - o Tout problème de conformité (conditions de vente, sécurité, nature ou/et positionnement du logement...)
 - o Tout dégât éventuellement occasionné ou subi par les usagers (fuite, incendie...) ; de manière générale tout litige avec le loueur *
 - o L'état des locaux et des équipements (meubles, cuisine etc...) ; les nuisances sonores éventuelles, occasionnées ou subies par le stagiaire
 (*) = Les frais inhérents sont à la charge des usagers du logement concerné, éventuellement pris en compte par leur assurance
- **Concernant les activités autres que d'astronomie (visites touristiques, randonnées...), Cap Astro et Astro-Evasion dégagent toute responsabilité pour tout préjudice occasionné ou subi par un participant, de tous types et quelle(s) qu'en soit(en) la/les raison(s) ; perte ou casse d'affaires personnelles, accident matériel, blessure ou autres soucis de santé...** Chaque jour, un animateur effectue une sortie de découverte de l'île, et/ou de détente. Il n'y a aucune obligation à le suivre : si un participant souhaite l'accompagner, c'est à « ses risques et périls », autrement dit en déchargeant l'animateur de toute responsabilité en cas de blessure, d'accident, de perte ou de détérioration d'affaires personnelles durant une sortie. Les animateurs ne sont pas guides touristiques professionnels : c'est à titre personnel, et bénévolement, qu'ils font des sorties durant le séjour, et acceptent d'être accompagnés par les éventuels volontaires.
- Le partage d'un véhicule et/ou d'un logement par plusieurs participants ne sont pas du ressort de Cap Astro ni Astro-Evasion : les personnes concernées décident elles-mêmes des conditions de réservation, de partage du paiement et du mode d'utilisation des locations concernées.
- Un jeune de moins de 18 ans doit être accompagné d'au moins 1 adulte qui assume l'entière responsabilité de son encadrement et de ses actes durant le séjour.

4 – Images. Les photos présentées dans la documentation des séjours à La Palma, ainsi que sur les sites Internet de Cap Astro et Astro-Evasion, ont pour la plupart été prises durant des séjours entre 2001 et 2022, et certaines images d'objets célestes proviennent d'observatoires : ces clichés ont une valeur informative, non contractuelle.

Signature du stagiaire

+ Nom et Prénom

+ Mention manuscrite « Lu et approuvé »



La signature de cette fiche par le stagiaire signifie son acceptation sans réserve des conditions générales précédemment décrites, ainsi que des conditions de déroulement des activités présentées dans la documentation téléchargeable sur la page dédiée du site Internet de Cap Astro et d'Astro-Evasion